

Le risque chimique : les dangers pour la santé et l'environnement



Les dangers pour la santé

→ Certaines substances sont dangereuses du fait de leur toxicité. Lors de la plupart des accidents chimiques, le ou les produits se répandent sous forme gazeuse, créant un nuage toxique. En se propageant dans l'air, l'eau et / ou le sol, ils peuvent être :

- ✓ toxiques par inhalation si nous les respirons,
- ✓ toxiques par ingestion si nous les avalons ou si nous avalons des produits contaminés,
- ✓ toxiques par contact si nous les touchons.

C'est principalement par les poumons que les produits toxiques pénètrent dans le corps. La peau et les yeux risquent aussi d'être atteints. Selon que l'on est gravement touché ou pas, les symptômes peuvent varier d'une simple irritation de la peau ou d'une sensation de picotements de la gorge à des atteintes graves comme des asphyxies ou des œdèmes pulmonaires. Ces effets peuvent se faire ressentir jusqu'à quelques kilomètres du lieu du sinistre.

→ Un incendie de produits inflammables solides, liquides ou gazeux engendre des effets thermiques (brûlures) qui peuvent se trouver aggravés par des problèmes d'asphyxie et d'intoxication liés à l'émission de fumées toxiques. Un incendie peut provoquer des brûlures à des degrés variables en fonction de la distance à laquelle on se trouve.

→ Une explosion consécutive à la rupture d'enceintes, due à la formation de mélanges particulièrement réactifs ou à un incendie, peut provoquer des effets à la fois thermiques par brûlures, mais aussi mécaniques (effet de surpression) du fait de l'onde de choc. Près du sinistre et dans un rayon de plusieurs centaines de mètres, les blessures peuvent être très graves et parfois mortelles : brûlures, asphyxie, lésions internes consécutives à l'onde de choc, traumatismes dus aux projectiles. Au-delà d'un kilomètre, les blessures sont rarement très graves.

Les dangers pour l'environnement

→ Un accident chimique peut avoir des conséquences néfastes sur les biens. Un incendie, une explosion peuvent en effet provoquer des destructions, des détériorations, ainsi que des dommages aux habitations, aux ouvrages, aux cultures, ...

→ Il peut aussi conduire à une pollution brutale ou différée de l'air, des eaux superficielles, ou souterraines (nappe phréatique) avec risque d'atteinte de la flore, des fruits, des légumes, de la faune puis des hommes au bout de la chaîne alimentaire.

